

Logement, action foncière

Les 7 et 8 mars

À Paris et à Nanterre

Ce séminaire propose de réunir les élus intéressés par les questions du logement et de leur apporter un éclairage sur ce qui fait le paysage du logement en France, mais aussi sur les grandes problématiques actuelles en matière de logement.

Mercredi 7 mars

Musée Social. 5, rue La Cases 75007 Paris

9h -9h30: Accueil - Café

Introduction Paul COIZET, Conseiller général du Doubs et président d'Habitat 25

Le paysage du logement en France :

Claire DELPECH

Assemblée des Communautés de France

Le rôle des acteurs

La place des collectivités

Le contexte législatif

11h30: **Les grandes problématiques actuelles en matière de logement**

Comment bien connaître son marché local ?

Marc DAUNIS,

Sénateur (sous réserves)

12h30 Déjeuner pris en commun

13h30: **Quelle action foncière ?**

Gilles BOUVELOT

Directeur général de l'Établissement Public Foncier d'Ile de France

14h30: **Comment assurer la mixité sociale ?**

Dominique DUJOLS

Directrice des Relations Institutionnelles et du Partenariat de l'Union sociale pour l'habitat

15h30: **Quelle régulation des prix et des loyers ?**

Frédéric GILLI

Économiste et géographe

16h30: **Comment bâtir des villes durables ?**

Jen-Claude DRIANT

Professeur à l'Institut d'Urbanisme de Paris

Judi 8 mars

A NANTERRE (92)

Sur la ligne A du RER

Visite de l'éco-quartier Boule Sainte-Geneviève, un ancien site industriel de 5 hectares est transformé en quartier exemplaire tant en termes de mixité sociale de la programmation - 40% de logements sociaux, 30% d'accession à la propriété à prix encadrés, 30% d'accession à prix maîtrisés; commerces, équipements publics - que de son réseau de chauffage urbain tout à fait innovant: pour la première fois en France, des logements seront chauffés grâce à la récupération de chaleur sur le réseau d'assainissement.

12h00: Déjeuner-Débat

Animé par Paul COIZET, Conseiller général du Doubs et animateur du groupe de travail « logement » de la FNESR.

Thierry REPENTIN, Sénateur de Savoie, et responsable du pôle « Habitat et Politique de la Ville » auprès de François Hollande, présentera aux élus les perspectives pour une politique du logement au plan national.

15h00 : Fin du séminaire

Pour s'inscrire : remplir le bulletin joint avec le cachet de votre collectivité et le renvoyer à Condorcet Formation, à l'attention de Sylvie DRUON :

par courrier au 8 bis rue de Solferino, 75007 Paris
par fax au 01 42 85 54 31 ou par mail (scanné):

s.druon@mde-condorcet-formation.fr

Pour tout renseignement sur le programme de ce stage, Hervé BEAUMANOIR : 06 74 57 07 47

h.beaumanoir@mde-condorcet-formation.fr

Les élus disposent d'un droit individuel à la formation, dont les frais sont pris en charge par leur collectivité : [plus d'informations ici](#).

Rendez-vous sur le portail des élus socialistes et républicains:

www.maisondeselus.fr

Logement, Action Foncière

Les 7 et 8 mars 2012 à Paris et à Nanterre

À retourner à Sylvie DRUON, Condorcet Formation, 8bis rue de Solferino, 75007 PARIS ou par fax au 01 42 85 54 31

Prénom et nom du stagiaire :

Adresse :

Code postal :

Mandat :

Téléphone :

Courriel :

Collectivité :

Service (pour convention et/ou facture) :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Tarifs TTC par personne en fonction de la taille de la collectivité (entourer la case), pour une formation d'une journée et demie, incluant le déjeuner des 7 et 8 mars ainsi que les pauses (60€ TTC). (Attention : déplacements non inclus)

Moins de 1000 habitants	234€	De 20.000 à 35.000 habitants	512€
De 1000 à 2000 h.	291€	De 35.000 à 50.000 h.	564€
De 2000 à 5000h.	355€	De 50.000 à 100.000 h.	617€
De 5000 à 10.000 h.	396€	De 100.000 à 200.000 h.	410€
De 10.000 à 20.000 h	459€	Plus de 200.000 h.	722€

Demande de convention : oui / non. Si oui, nombre d'exemplaires : ()

Mode de règlement : à réception de la facture

Signature du stagiaire (obligatoire) :

Cachet de la collectivité (obligatoire) :

IMPORTANT :

Nos tarifs établissent une péréquation entre collectivités en fonction de leur taille démographique. Ils sont applicables à tous les niveaux de collectivité, de la commune au conseil régional.

En cas d'annulation par le stagiaire moins de 10 jours avant la date prévue pour le stage, la formation sera intégralement facturée.